

La Défense, le 12 mars 2009



A

Monsieur le Ministre de l'Écologie,
de l'Énergie, du Développement
Durable et de l'Aménagement du
Territoire

OBJET : Préavis de grève
Réf. : HL/2009-38

Monsieur le Ministre,

Le sommet social du 18 février 2009 n'a pas répondu aux attentes des grévistes et des manifestants fort nombreux du 29 janvier 2009. Aussi, face au refus du président de la république et de son gouvernement d'engager de véritables négociations sur les préoccupations des personnels, face au blocage de toute avancée sur les salaires et le rattrapage du pouvoir d'achat, face aux suppressions d'emplois et à la remise en cause programmée de certaines de nos missions, l'USEE CFDT dépose un préavis de grève pour la journée du 19 mars, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval des agents travaillant en horaire décalé.

Ce préavis concerne les agents de tous grades, de toutes fonctions de votre ministère, ainsi que ceux amenés à les remplacer.

En outre, nous appelons nos syndicats à se mobiliser et avec eux les personnels pour dénoncer l'absence de prise en compte de nos revendications, pour répondre aux difficultés que rencontrent les personnels de vos services et pour assurer un accompagnement social de haut niveau dans les réformes engagées.

Sur ces points, nous souhaitons l'ouverture rapide de réelles négociations sur nos demandes de cadrages de méthode, dans la conduite et l'animation du dialogue social, comme en terme de garanties collectives apportées aux personnels en terme d'emplois, de rémunérations, de conditions de vie sociale et familiales.

Par ailleurs, de nombreux personnels sont en attente d'avancées statutaires et d'amélioration de leur rémunérations. Il conviendrait d'ouvrir les discussions et de prendre des engagements fermes d'harmonisation des rémunérations notamment des régimes indemnitaires.

Nous sommes également en attente d'informations sur le schéma des emplois et des recrutements du ministère, sur les mutualisations, menées sans concertation ni consultation du CTPM, sur les délocalisations annoncées pour lesquelles les études de faisabilité tardent à être produites.

Enfin, nous demandons à être reçus conformément à la loi relative aux préavis de grève et sur les points qui concernent notre ministère, nous attendons des éléments de réponses et les précisions utiles à l'engagement de discussions.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'USEE-CFDT,
Signé

H.LEBRETON
Secrétaire Général

Copies

- Monsieur le Secrétaire général
- Monsieur le directeur des ressources humaines
- DRH / RS